



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 10 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 1 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 11	L'an deux mille vingt et un, le mercredi 15 décembre à dix-neuf heures , le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 10 décembre 2021.
---	---

PRESENT(E)S (14) :

GISELE BERNARD
ISABELLE DAURES
CELINE DOUARIN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
NICOLAS MIALON
KARINA MONNET
DAMIEN ROSSEEL
JEAN PAUL VIVIER

ABSENTE REPRESENTE(E)S (0) :

MARIE-ANGE MERCIER (PROCURATION NICOLAS MIALON)

NON REPRESENTE(E)S (0) :

FABIENNE CHAUTY
GAETAN DUBIEN
DENIS CHARBONNIER

Secrétaire de séance :

ISABELLE DAURES

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 10

1 – VALIDATION COMPTE-RENDU DU 17/11/2021

Rapporteur : S.HOUSSIER

Le compte-rendu est adopté.

Votes : 11
Abstention : 1
Votes pour : 10

2 – REGLEMENT INTERIEUR

Rapporteur : S.HOUSSIER

Le règlement avait été présenté en mai 2021 au conseil et transmis en juillet au comité technique du centre de gestion. Le retour a été fait en septembre et le règlement a été validé sans modification.

Ce règlement sera donc transmis aux agents de la commune, signé par chacun d'entre eux et entrera en vigueur au 01/01/2022.

3 – CONVENTION SIEG

Rapporteur : S.HOUSSIER

Le SIEG est intervenu pour les travaux de Glénat. Il va intervenir pour l'enfouissement des réseaux électriques d'alimentation. Il va à présent intervenir proche du futur nouveau lotissement à proximité de la salle des fêtes en remplacement du transformateur actuel devenu trop petit. L'enfouissement des réseaux d'éclairage public reste partiellement à la charge de la commune.

Le devis estimatif est de 34 000 EUR HT (entreprise Eiffage) dont 50% pris en charge par le SIEG et 50% à la charge de la commune.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Votes : 11

4 – ETANG LES BARDONS

Rapporteur : S.HOUSSIER

La régularisation de l'agrandissement de l'étang selon les règles de la DDT est en cours. Une délibération sera à prendre par la commune à l'issue de cette régularisation pour l'acter et statuer sur le chemin d'exploitation privé aux abords de l'étang.

Une fois cette validation faite, un porteur de projet de maréchage et culture de céréales actuellement en cours d'installation pourra mettre en place un pompage pour ses cultures.

5 – ACQUISITION TERRAIN LES CHOSES

Rapporteur : S.HOUSSIER

Suite aux risques de coulées de boues et aux études menées des recommandations ont été faites, notamment des aménagements et plantations de haies de protection en amont du cimetière. L'acquisition de terrains est nécessaire pour mettre en œuvre ces aménagements. La commune souhaite rencontrer les différents propriétaires de ces terrains afin d'établir une convention.

Les travaux devront être terminés en juin 2023 et les plantations réalisées fin 2022.

Le maire demande l'autorisation de contacter les propriétaires en vue de l'acquisition de ces parcelles.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité

Votes : 11

6 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Rapporteur : G.BERNARD

1^{ère} délibération :

Des virements de crédit sont nécessaires pour effectuer des règlements sur 2021.

Sur le compte 6531 : +4000 euros

Sur le compte 65548 : + 2200 €uros

Sur le compte 615221 : - 6200 €uros

D'autre part un remboursement de taxe d'aménagement doit être fait à Mme Pouzadoux suite à l'abandon d'un projet de construction.

Un virement de crédit est nécessaire au compte 10223 D pour un montant de 700 €uros.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

Votes : 11

2^{ème} délibération :

Les dépenses d'investissement ne sont plus possibles jusqu'au vote du prochain budget, courant avril 2022.
Le conseil municipal doit valider l'autorisation de payer ces dépenses par anticipation sur le budget 2022 à hauteur de 25% maximum du budget engagé.

Cette autorisation est acceptée à l'unanimité.

Votes : 11

7 - ETUDE SIGNALÉTIQUE

Rapporteur : R.LEGRAND

Le 2^{ème} comité de pilotage a eu lieu avec le bureau d'études pour la signalétique touristique du village.
Le dossier définitif sera présenté le 2 janvier 2022.

8 - DIVERS

Rapporteur : S.HOUSSIER

Travaux route de Saint Agoulin :

Les travaux de la route de Saint Agoulin en lien avec l'aménagement du nouveau lotissement sont en cours de validation avec le service routes du département. Le projet sera présenté le 17/12 par le département avec les différents concessionnaires des réseaux (eau, assainissement, téléphonie, électricité etc ...).

Festival de musique :

L'association Le Canard Zébré souhaite organiser un festival de musique (« Festival du gros tonneau ») sur la commune en 2022. Les concerts auraient lieu au stade le 30 avril 2022. La logistique accompagnant cet événement reste encore à être étudiée.

Marché de Noël 2021 :

Le marché de Noël organisé par le bar Chez Dédée en collaboration avec les associations du village aura lieu le 17 décembre. Le protocole sanitaire à appliquer a été partagé avec les organisateurs par M. le Maire.

Ressources humaines :

Béatrice Camus a demandé sa mutation sur la commune de Bègues (Allier) pour un poste à temps plein. Le préavis est de 3 mois.

M. le Maire informe le conseil qu'il lance un recrutement sur la base d'une fiche de poste descriptive des tâches à accomplir.

Cantine :

Les règles sanitaires applicables à la cantine évoluent en fonction de l'évolution épidémiologique. A ce jour le protocole demande de ne pas brasser les classes. L'organisation a été revue pour s'adapter à ces contraintes.

Commissions :

Une commission budget, une commission travaux et une commission communication sont à prévoir en janvier 2022.

CCAS :

Le repas des aînés est annulé en raison de la situation sanitaire et sera reporté en 2022.

Cérémonie des vœux :

La cérémonie des vœux sera organisée en janvier en fonction de la situation sanitaire.

Bulletin municipal :

Le prochain bulletin municipal sera distribué d'ici fin décembre.

Travaux :

Les travaux de la place du Coude à Glénat sont en cours de finalisation. La fin du chantier est prévue en février.

La fibre est en cours de déploiement sur la commune, certains secteurs ne sont pas éligibles à ce jour et les aménagements techniques correctifs seront réalisés pour y remédier.

La séance est clôturée à 21 h43.